



PROCÈS-VERBAL

DU 19 JANVIER 2023

SÉANCE ORDINAIRE

SONT PRÉSENT:

| | |
|------------------------------------|--------------|
| M. Jean-Pierre Bélanger : | Maire |
| M. Bruno Roy, conseiller : | siège n° : 1 |
| M. Gérard Desjardins, conseiller : | siège n° : 2 |
| M. André Blouin, conseiller | siège n° : 3 |
| M. Rodrigue Ouellet, conseiller : | siège n° : 4 |
| M. Réjean Blanchette, conseiller : | siège n° : 5 |
| M. Gervais Parent, conseiller : | siège n° : 6 |

Monsieur Robert Lyman, directeur général est aussi présent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, monsieur Jean-Pierre Bélanger constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h00,

3 personnes assistent à la séance.

23-01-001

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2023

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 16 décembre 2022**
- 4. Informations et dépôt de documents**
 - 4.1 Correspondance
 - 4.2 MRC de La Mitis : Rapport du maire
- 5. Administration générale**
 - 5.1 Lecture et adoption des comptes payés et à payer
 - 5.2 Dépôt des états financiers internes au 31 décembre 2022
 - 5.3 Avis de motion et dépôt du règlement # 251-22 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Municipalité de Saint-Charles-Garnier
- 6. Première période de questions**
- 7. Sécurité publique et civile**
 - 7.1 Dépôt du rapport en sécurité incendie
- 8. Travaux publics-Transports**
 - 8.1 Acceptation d'offre de services de PF Service-Conseil Inc.
 - 8.2 Renouvellement contrat de déneigement avec le MTMD

9. **Hygiène du milieu**
Pas de point à traiter
10. **Aménagement, Urbanisme et développement**
 - 10.1 Adoption du second projet de règlement numéro 263-22 modifiant le règlement de zonage numéro 167
 - 10.2 Adhésion à l'Association forestière bas-laurentienne
11. **Loisirs, culture et vie communautaire**
 - 11.1 Demande de commandite de l'École du Mistral pour l'album des finissants
 - 11.2 Demande de la Fabrique St-Charles-Garnier
12. **Dossiers des Élus**
13. **Varia**
14. **Deuxième période de questions**
15. **Levée de la séance**

Il est proposé par M. Gervais Parent et appuyé par M. Rodrigue Ouellet

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23-01-002

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 16 DÉCEMBRE 2022

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal du 16 décembre 2022 préalablement à la présente séance.

Il est proposé par M. Gérard Desjardins et appuyé par M. Rodrigue Ouellet

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 16 décembre 2022 soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 .INFORMATIONS ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

4.1 CORRESPONDANCE

Les points de correspondances ont été traitée plus loin en résolution.

4.2 MRC de La Mitis : Rapport du maire

Il n'y a pas eu de rencontre des Maires depuis la dernière séance régulière.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

23-01-003

5.1 LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer en date du 16 janvier 2023 est déposée pour approbation par les membres du conseil ;

ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs ;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits ;

Il est proposé par M. Rodrigue Ouellet et appuyé par M. André Blouin

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 16 janvier 2023 au montant de 37 564.99\$

QUE le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22-01-004

5.2 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS INTERNES AU 31 DÉCEMBRE 2022

ATTENDU QUE les états financiers intérimaires au 31 décembre 2022 ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité de Saint-Charles-Garnier ;

ATTENDU QUE les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. Gervais Parent et appuyé par M. Réjean Blanchette

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires au 31 décembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3- AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET POUR LE RÈGLEMENT # 251-22 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER

M. Gérard Desjardins donne avis de motion et dépose le projet de règlement # 251-22 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Charles-Garnier.

6. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

22-01-005

7.1 DÉPÔT DU RAPPORT EN SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE le directeur incendie de la municipalité de Les Hauteurs monsieur Denis Dupont a élaboré le rapport en incendie pour l'année 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Rodrigue Ouellet et appuyé par M. André Blouin

QUE la Municipalité de Saint-Charles-Garnier se déclare satisfaite du rapport incendie 2022 élaboré par monsieur Denis Dupont directeur incendie;

QUE ce rapport soit transmis au Ministère de la Sécurité publique ainsi qu'à la MRC de La Mitis ;

QUE le conseil félicite monsieur Denis Dupont, directeur incendie ainsi que son équipe pour leur travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORTS

23-01-006

8.1 ACCEPTATION D'OFFRE DE SERVICES DE PF SERVICE-CONSEIL INC.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Charles-Garnier bénéficie d'aide financière via divers programmes gouvernementaux;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Bruno Roy et appuyé par M. Gérard Desjardins

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Charles-Garnier accepte l'offre de services de PF Service-Conseil Inc. au montant de 1 820.00\$ avant taxes applicables pour les services de reddition de compte auprès des différents programmes gouvernementaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23-01-007

8.2 RENOUVELLEMENT CONTRAT DE DÉNEIGEMENT AVEC LE MTMD

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Charles-Garnier a un contrat de déneigement avec le Ministère des Transports et de la Mobilité Durable pour le déneigement d'une partie de la Route 298;

ATTENDU QUE ce contrat vient à échéance à la fin de la saison 2022-2023;

ATTENDU QUE la Municipalité a plusieurs irritants liés au fonctionnement ce contrat;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Bruno Roy et appuyé par M. André Blouin

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Charles-Garnier ne désire pas renouveler le contrat de déneigement avec le Ministère des Transports et de la Mobilité Durable selon les conditions actuelles;

QUE monsieur Jean-Pierre Bélanger maire et monsieur Robert Lyman directeur général soient mandatés par le conseil municipal de Saint-Charles-Garnier pour négocier une éventuelle nouvelle entente relative au déneigement avec le Ministère des Transports et de la Mobilité Durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. HYGIÈNE DU MILIEU

Pas de point à traiter

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

23-01-008

10.1 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 263-22 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 167

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit que le conseil municipal peut modifier ses règlements en tout temps (L. R. Q., chapitre A-19.1, articles 123 et les suivants);

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire effectuer diverses modifications au règlement de zonage numéro 167;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné le 16 décembre 2022;

CONSIDÉRANT QU'un premier projet de règlement a été adopté le 16 décembre 2022;

CONSIDÉRANT QU'une consultation publique a été tenue le 19 janvier 2023.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. André Blouin et appuyé par M. Gérard Desjardins

QUE le conseil municipal adopte le second projet de règlement numéro 263-22 modifiant le règlement de zonage numéro 167.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23-01-009

10.2 ADHÉSION À L'ASSOCIATION FORESTIÈRE BAS-LAURENTIENNE

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Gervais Parent et appuyé par M. André Blouin

QUE le conseil municipal renouvelle son adhésion à l'Association forestière bas-laurentienne au coût de 80\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

23-01-010

11.1- DEMANDE DE COMMANDITE DE L'ÉCOLE DU MISTRAL POUR L'ALBUM DES FINISSANTS

IL EST PROPOSÉ PAR M. Réjean Blanchette APPUYÉ PAR M. Rodrigue Ouellet

QUE la Municipalité de Saint-Charles-Garnier octroie une commandite de 50\$ à l'École du Mistral dans le cadre du projet de l'album des finissants;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23-01-011

11.2- DEMANDE DE LA FABRIQUE ST-CHARLES-GARNIER

ATTENDU l'éventuel projet d'acquisition de l'Église de Saint-Charles-Garnier;

ATTENDU QU'il y a lieu de faire une analyse exhaustive du projet;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gérard Desjardins APPUYÉ PAR M. Rodrigue Ouellet

QUE la Municipalité de Saint-Charles-Garnier octroie une aide financière de 200\$ à la Fabrique St-Charles-Garnier pour un projet de visite sur d'autres lieux où il y a eu des transferts d'églises;

QUE la Municipalité prenne à sa charge l'organisation de cette visite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. DOSSIERS DES ÉLUS

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

23-01-012

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Gérard Desjardins et appuyé par M. André Blouin de la lever de l'assemblée à 19h48.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....

.....

Jean-Pierre BÉLANGER, maire

Robert Lyman, greffier-
trésorier